

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, 07 avril 2022



ABROGATION RÉFORME FERROVIAIRE 2018

ABROGATION DE LA RÉFORME FERROVIAIRE DE 2018 ? UN PROJET DE LOI DEPOSÉ !

Les conséquences de la réforme de 2018 sont multiples. Le dogme de l'ouverture à la concurrence entraîne auiourd'hui la casse des conditions sociales des cheminots, le déboulonnage du Statut, l'éclatement de la SNCF, la création de filiales à l'intérieur même de l'entreprise publique et le moins disant social pour tous les cheminots, d'où qu'ils viennent. La Fédération CGT salue le dépôt d'un nouveau texte de loi.

En effet, le groupe CRCE au Sénat a annoncé le 4 avril dernier par voie de communiqué, qu'il déposait un projet de loi visant à l'abrogation du pacte ferroviaire de 2018.

Nous ne pouvons que nous réjouir qu'un groupe parlementaire vienne appuyer le mouvement social et plus particulièrement la lutte engagée par les cheminots depuis plus de 4 ans contre l'éclatement du service public ferroviaire, contre sa filialisation galopante, contre le dynamitage des conditions sociales des cheminots et la dégradation des conditions de transports des usagers occasionnels ou quotidiens.

Ainsi, les sénateurs considèrent « ... que l'avenir du rail et des transports, en zone urbaine ou rurale, c'est le service public. C'est la démocratisation des entreprises publiques que sont la SNCF et la RATP pour mieux entendre les besoins des territoires et des usagers, c'est la relance du fret ferroviaire comme outil de transition écologique, ce sont des trains plus nombreux, plus sûrs et plus ponctuels. Un maillage du territoire toujours plus dense. Des outils de financement adaptés, renforcés et déployés ».

Nous ne pouvons que souscrire à cet avis puisqu'il constitue la ligne de fond de ce pour quoi les cheminots se mobilisent avec la CGT, comme ce fut le cas une nouvelle fois le 31 mars dernier où plus de 8 000 manifestants ont déferlé dans les rues de Paris.

Souhaiter l'abrogation du « pacte ferroviaire » de 2018 et des articles de la LOM y afférent, c'est aussi souhaiter le retour à un Etat stratège en matière de transport ferroviaire voyageurs et marchandises, avec une entreprise publique SNCF débarrassée des considérations ultra libérales et mortifères qui mènent le service public dans le mur.

La Fédération CGT des Cheminots considère qu'une entreprise publique, unique et intégrée, la SNCF, est la seule capable de répondre le plus efficacement aux enjeux d'aménagement des territoires, à l'heure où les questions sociales, sociétales et environnementales sont au cœur des préoccupations.

La Fédération CGT des Cheminots réaffirme qu'elle poursuivra le combat d'intérêt général qu'elle a engagé avec les cheminots sous diverses formes afin de stopper celles et ceux qui veulent en finir avec le train public.

CONTACT SERVICE PRESSE COMMUNICATION Cédric ROBERT Tél : 01 55 82 84 32

com@cheminotcat.fr



